



Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 20 juillet 2026

INFOS ET CHIFFRES CLÉS

Mme Sarah SAUNERON, directrice générale adjointe de la santé, ancienne collaboratrice de M. Emmanuel MACRON à l'Elysée et de Mme Elisabeth BORNE à Matignon, est nommée directrice générale de l'Agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine

M. Sébastien DELESCLUSE, conseiller santé, adjoint au chef du pôle social au cabinet du Premier ministre Sébastien LECORNU, se voit confier la direction générale de l'Agence régionale de santé Pays-de-la-Loire

M. Etienne POT, délégué interministériel à la stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement, proposé pour la direction générale de l'Agence nationale de santé publique, a été entendu par la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale

EN RÉSUMÉ

Canicule / décès

Avec 5764 décès excédentaires enregistrés, pour moitié en trois jours (25-27 juin), l'épisode de chaleurs extrêmes du 17 juin au 2 juillet a entraîné une surmortalité, selon des données provisoires, jamais observée depuis la canicule historique de 2003, a annoncé hier Santé publique France. Ce bond de la mortalité "toutes causes", qu'on ne peut pas encore imputer avec certitude à la chaleur, a été constaté pour "toutes les classes d'âge à partir de 15 ans" – avec une "augmentation marquée dès 45 ans" – ce que l'agence sanitaire nationale juge "inédit". Mais, avec au moins 3719 morts en excès, les deux tiers de cette surmortalité concernent des personnes âgées de 75 ans et plus.

Fin de vie / Conseil constitutionnel

"Quelle que soit l'appréciation portée sur (la proposition de loi relative au droit à l'aide à mourir), la décision du Conseil constitutionnel ne pourra pleinement s'imposer que si les conditions dans lesquelles elle est rendue sont irréprochables", a écrit au président du Conseil constitutionnel Richard FERRAND le président et candidat à la présidentielle des Républicains Bruno RETAILLEAU. "Son autorité repose autant sur la qualité de son raisonnement juridique que sur la confiance inspirée par l'indépendance de ceux qui le composent", a-t-il insisté, jugeant "essentiel que les membres du Conseil constitutionnel, qui se trouveraient dans une situation de nature à faire naître un doute légitime sur leur impartialité, choisissent de se déporter" pour "renforcer l'autorité de la décision à venir et, au-delà, la confiance des Français dans la justice constitutionnelle".

AN / PPL prévention cardio-neuro-vasculaire

L'Assemblée nationale a adopté hier à son tour et à l'unanimité la proposition de loi visant à accélérer la prévention cardio-neuro-vasculaire et à anticiper un risque sanitaire et social majeur, signée de l'ancien ministre Yannick NEUDER, telle qu'issue d'une commission mixte paritaire. Définitivement adopté, ce texte instaure notamment un "dépistage des maladies cardio-neuro-vasculaires" lors des rendez-vous médicaux de prévention et des mesures propres à certaines catégories de la population.

La présidente (EPR) de l'Assemblée nationale Yaël BRAUN-PIVET annonce le prochain dépôt d'un nouveau texte pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles commises à l'encontre des femmes et des enfants

La présidente (EPR) de l'Assemblée nationale Yaël BRAUN-PIVET a annoncé hier, à l'issue d'une réunion au Palais-Bourbon avec le Premier ministre Sébastien LECORNU, les ministres concernés et les représentants des groupes signataires, avoir "franchi une étape importante en arrêtant une méthode de travail et un calendrier communs pour faire aboutir la proposition de loi" visant à lutter de manière intégrale contre les violences sexistes et sexuelles commises à l'encontre des femmes et des enfants.